



# Affaire du « bestiaire » : un adjoint sanctionné

*Des inspecteurs de la direction académique du Calvados ont été comparés à des animaux. Un ancien cadre a été sanctionné.*

Depuis le mois d'octobre, date à laquelle les médias ont révélé cette affaire, le petit monde de l'Éducation nationale dans le Calvados est en émoi. Ce dont il s'agit : un document numérique de plusieurs pages dans lequel plusieurs inspectrices et inspecteurs de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du Calvados sont comparés à des chiens.

Sous une photo montrant un véritable animal, des caractéristiques sont attribuées à telle ou telle personne, sans la nommer. Ainsi, dans ce « bestiaire », peut-on lire des commentaires tels que « chique tout ce qui se présente », « race un peu hargneuse », « devrait réfléchir avant d'aboyer », « magnifique élevage ».

## Une sanction administrative

Des plaintes pour diffamation et outrage ont été déposées au pénal par plusieurs personnes se reconnaissant dans ces descriptions et une enquête a été menée en interne par l'Éducation nationale. Parmi les personnes concernées par ces enquêtes : l'ancien Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), aujourd'hui en poste dans un autre département, et son adjoint de l'époque.

Au terme de cette enquête, le directeur adjoint confirme avoir été informé « **d'une sanction impliquant le retrait d'un échelon** ». Il indique également « **avoir fait valoir [ses] droits à la retraite, de [son] plein gré, depuis le 1<sup>er</sup> juin** ». En février, il avait été suspendu de ses fonctions « **à titre conservatoire** ». Une procédure au pénal est, elle, toujours en cours. Sur ce point, l'ancien cadre déclare avoir « **enrichi le dossier de plusieurs éléments qui [le] complexifient** ». Selon lui, ces documents feraient état de dysfonctionnement au sein de la DSDEN, dont il affirme avoir eu connaissance.

Jean-Philippe GAUTIER.



Dans le Calvados, l'affaire du « bestiaire », un document comparant des personnels de l'Éducation nationale à des chiens, a fait grand bruit. Archives Marc Roger/OUEST-FRANCE